



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Réunion du 1^{er} septembre 2014

Présents :

M. Jacques MILLET
M. Jean-Claude GRAND
Mme Cindy PECORARO
M. Patrick BEAU
M. Serge BERTHOUMIEU

Mme Pascale LACOURT, Directrice de l'école
Mme Katia BERTHOUMIEUX, institutrice
Mme Françoise CHABBERT, institutrice
Mme Géraldine MILLET, A.T.S.E.M.
Mme Marion GARCIA, personnel scolaire
Mme Julie COUSINIE, personnel scolaire

Melle Hermine SACAZE, intervenante
Mme Valérie NIGAULT, bénévole
Mme Marie-Claire FOURNES, bénévole
Mme BOISSELIER, bénévole
Mme Agnès MARCO, bénévole

Absente excusée :

Mme Véronique FABRE, bénévole

RECAPITULATIF DU TRAVAIL EFFECTUE HORS COMMISSION

Mme PECORARO avait transmis à tous les « acteurs » participant aux NAP un planning prévisionnel des activités du 1^{er} trimestre et les explications de cette organisation afin de préparer au mieux cette réunion de pré-rentrée.

Groupe des grands (CP au CM2) :

LUNDI			MARDI			JEUDI		
<i>Soutien scolaire</i>	Mme FOURNES	12 enfants	<i>Lecture</i>	Mme NIGAULT	16 enfants	<i>Soutien scolaire</i>	Mme MARCO	12 enfants
<i>Loisirs créatifs</i>	Marion GARCIA	16 enfants	<i>Théâtre</i>	Géraldine MILLET	16 enfants	<i>Informatique</i>	Mme FABRE	8 enfants
A.P.C.	Institutrices	20 enfants				<i>Basket</i>	Melle SACAZE	12 enfants

Groupe des maternelles :

LUNDI			MARDI			JEUDI		
<i>Théâtre</i>	Géraldine MILLET	8 enfants	<i>Escrime</i>	Melle SACAZE	10 enfants	<i>Loisirs créatifs</i>	Marion GARCIA	12 enfants
<i>Informatique</i>	Mme FABRE	10 enfants	<i>Loisirs créatifs</i>	Marion GARCIA	8 enfants	<i>Lecture</i>	Mme NIGAULT	8 enfants
A.P.C.	Institutrices	10 enfants	<i>Lecture</i>	Julie COUSINIE	8 enfants	<i>Jeux collectifs</i>	Géraldine MILLET	12 enfants

Il y est indiqué que 32 enfants de plus de 6 ans et 17 enfants de - de 6 ans sont susceptibles de participer aux NAP, d'après le sondage réalisé au mois de juin et pour lequel 38 familles avaient répondu. Il y est également expliqué la répartition en nombre des enfants :

Par exemple :

- moins d'enfants pour l'aide aux devoirs et la lecture, car activités demandant du calme et de la concentration,
- seuil maxi de 8 enfants pour l'informatique car activité demandant un accompagnement et la salle ne permet pas une capacité d'accueil supérieure.
- Seuil maximum autorisé par l'état non atteint pour l'ensemble des activités afin de laisser une marge de manœuvre (en cas de maladie d'un bénévole ou d'une ATSEM)

Etc....

PLANNING DES ACTIVITES PERISCOLAIRES DU 1^{ER} TRIMESTRE

La réunion de pré-rentree a eu pour but de présenter et remercier les bénévoles qui ont fait acte de candidature pour les NAP. Cette équipe de bénévoles se compose de Mmes BOISSELIER, NIGAULT, FOURNES, MARCO et FABRE.

C'était l'occasion, également, de présenter l'intervenante embauchée à cet effet, Melle Hermine SACAZE.

Après cette phase de présentation, nous avons réadapté le planning des activités et réfléchi aux salles les mieux adaptées par activité.

Ce qui a donné les tableaux suivants ; distribués aux parents avec la fiche d'inscription :

† Groupes élémentaires (CP au CM2) †

LUNDI				MARDI				JEUDI			
<i>Aide aux devoirs</i> ☐	Mme FOURNES	12 enfants	Salle BCD	<i>Lecture</i> ☐	Mme NIGAULT	8 enfants	Salle BCD	<i>Tricot/Point de croix</i> ☐	Mme MARCO + Mme BOISSELIER	12 enfants	Classe CP/CE1
<i>Loisirs créatifs</i> ☐ <small>(apprendre à dessiner, création de photophores)</small>	Marion GARCIA	16 enfants	réfectoire	<i>Théâtre</i> ☐	Géraldine MILLET	16 enfants	réfectoire	<i>Informatique</i> ☐	Mme FABRE	8 enfants	Salle BCD
A.P.C.	Institutrices	20 enfants	classe	<i>Jeux de sociétés</i> ☐	Mme BOISSELIER	8 enfants	Classe CP/CE1	<i>Basket</i> ☐	Melle SACAZE	12 enfants	Préau

† Groupe des maternelles †

LUNDI				MARDI				JEUDI			
<i>Théâtre</i> ☐	Géraldine MILLET	8 enfants	dortoir	<i>Activités sportives</i> ☐	Melle SACAZE	10 enfants	Dortoir/dehors	<i>Loisirs créatifs</i> ☐ <small>(apprendre à dessiner, création de photophores)</small>	Marion GARCIA	12 enfants	réfectoire
<i>Lecture</i> ☐	Mme NIGAULT	8 enfants	atelier	<i>Loisirs créatifs</i> ☐ <small>(apprendre à dessiner, création de photophores)</small>	Marion GARCIA	8 enfants	Classe des maternelles	<i>Lecture</i> ☐	Julie COUSINIE	8 enfants	atelier
A.P.C.	Institutrices	10 enfants	classe	<i>Lecture</i> ☐	Julie COUSINIE	8 enfants	atelier	<i>Jeux collectifs</i> ☐	Géraldine MILLET	12 enfants	Classe des maternelles

TRANSPORT DU MERCREDI MIDI

Nous avons abordé la mise en place du service de transport et sa gestion.

Nous expliquons les modalités de tarification, de paiement et d'inscription (*les mêmes que celles diffusées aux parents le 18 août 2014*), à savoir :

Modalités :

- Tarification : forfait annuel, payable en 1 fois (144 €) ou 3 fois

☞ pour une utilisation ponctuelle, possibilité d'acheter des tickets de transport au prix, plus élevé, de 5 € unitaire, à la Mairie

- Echéancier : 30 septembre 2014 → 48 €
30 janvier 2015 → 48 €
30 avril 2015 → 48 €

- Mode paiement : chèque ou espèces

- Inscription : le lundi (16h30 dernier délais) pour le lendemain.

Mme LACOURT nous interroge sur le lien fait avec le Centre de loisirs du Dicoso. Nous la rassurons en lui disant que nous y avons pensé et que nous avons demandé à M. BASCOUL, de la C.C.S.A. (Communauté des Communes Sor et Agout) de transmettre mardi après-midi, dernier délais, la liste des enfants de St Afrique les Montagnes, inscrits dans leur Centre de loisirs pour le lendemain, soit le mercredi.

Mme LACOURT nous indique que ce délai est trop court et qu'il est nécessaire que M. BASCOUL transmette ces informations lundi après-midi.

Mme PECORARO téléphone immédiatement à M. BASCOUL. Celui-ci, lui précise qu'il fera de son mieux pour transmettre cette liste.

CONCEPTION DE LA FICHE D'INSCRIPTION TRIMESTRIELLE (TRAVAIL HORS COMMISSION)

Mme PECORARO élabore la fiche d'inscription trimestrielle permettant de voir simultanément les jours de présence de l'enfant aux NAP et aux garderies (du mercredi matin, du mercredi midi et du vendredi après-midi).

DEPOUILLEMENT DES INSCRIPTIONS AUX N.A.P.
(TRAVAIL HORS COMMISSION)

GROUPE DES ELEMENTAIRES

Activités	Lundi		Mardi		Jeudi	
	Seuil	Inscrits	Seuils	Inscrits	Seuils	inscrits
Aide aux devoirs	12	6				
Loisirs créatifs	16	36				
Lecture			8	6		
Théâtre			16	22		
Jeux de sociétés			8	12		
Tricot/point de croix					12	5
Informatique					8	14
Basket					12	24

TOTAL JOURNALIER : lundi : 42 enfants
Mardi : 40 enfants
Jeudi : 43 enfants

GROUPE DES MATERNELLES

Activités	Lundi		Mardi		Jeudi	
	Seuil	Inscrits	Seuils	Inscrits	Seuils	inscrits
Théâtre	8	14				
Lecture	8	6				
Activités sportives			10	14		
Loisirs créatifs			8	7		
Lecture			8	1		
Loisirs créatifs					12	7
Lecture					8	1
Jeux collectifs					12	13

TOTAL JOURNALIER : lundi : 20 enfants
Mardi : 22 enfants
Jeudi : 21 enfants

Les parents de 4 élèves n'ont pas encore retourné leur fiche d'inscription.

Au vu de ce dépouillement, Mme PECORARO envoie un mail, en date du 7 septembre 2014, aux délégués des parents d'élèves, aux bénévoles, à l'école, aux personnels scolaires et enfin aux élus membres de la commission Aff. Scolaire, pour leur joindre l'analyse faite (voir ci-dessous) et les ajustements qu'ils en retournent.

GROUPE DES ELEMENTAIRES

LUNDI :

Loisirs créatifs : 36 inscrits

- A déduire : 9 enfants du CE2 qui vont être en APC (aide pédagogique complémentaire)
6 enfants du CP/CE1 qui vont être en APC

D'où, reste : 21 enfants, or le seuil maximum établi est de 16 enfants.

2 solutions :

- On redispatche 5 enfants dans le groupe d'aide aux devoirs et on atteint notre seuil max. dans cette activité,
- On sépare ce groupe en deux ; l'un avec Marion (loisirs créatifs) et l'autre avec Julie (que l'on ferait glisser sur le groupe des grands du lundi à la place de l'activité « lecture » du mardi avec les maternelles, qui va être dissoute faute d'inscrits).

MARDI :

Toutes les activités, sauf la « lecture », ont plus d'enfants inscrits que le seuil établi :

2 solutions :

- On redispatche et on augmente les seuils ; ce qui nous donnerait :
Lecture : 12 enfants acceptés au lieu de 8
Théâtre : 16 enfants (reste inchangé)
Jeux de sociétés : 12 enfants acceptés au lieu de 8
- Si l'on ne fait pas appel à Julie lundi, elle peut alors faire une activité « aide aux devoirs », demandée par les parents (pour que les enfants puissent s'avancer car école le mercredi matin) mais aussi par Julie, elle-même, ou bien venir en binôme avec Mme BOISSELIER ce qui permettrait d'accueillir plus d'enfants sur l'activité « jeux de sociétés ».

JEUDI :

Nous devons redispatcher 18 enfants, en sachant que le seuil établi pour l'activité « informatique » ne peut pas être augmenté (salle petite et nombre d'ordi limité).

1 solution :

- Melle SACAZE est autorisée à avoir 18 enfants, nous pouvons donc augmenter le seuil établi ; il nous resterait alors que 12 enfants à redispatcher.

☞ voir si possible en temps de pluie de faire activité sous le préau avec autant d'enfants.

☞ pour anticiper et faire face à ce problème, nous pourrions faire appel à Julie, qui basculerait sur un nouveau groupe à la place de l'activité « lecture » du jeudi chez les maternelles, qui va être dissoute faute d'inscrits = *pour ce faire, seule la classe de Mme LACOURT reste libre.*

GROUPE DES MATERNELLES

L'activité « lecture » du mardi et du jeudi ne comptabilisant qu'un enfant, elle sera dissoute (les parents seront informés directement).

L'activité « théâtre » quant à elle, totalise un nombre important d'enfants inscrits. Après discussion avec Géraldine, cette activité ne sera pas, pour le premier trimestre, proposée aux petites sections (période d'adaptation pour ces petits, qui sont souvent très fatigués).

➤ **Un mot explicatif aux parents pour les avertir que les NAP seront opérationnelles qu'à compter de la semaine prochaine est transmis à Mme LACOURT afin de l'afficher à l'école.**

Enfin, pour palier au surplus d'enfants, il est proposé de créer une nouvelle activité « jeux de sociétés », qui sera effectuée par Mme BOISSELIER (cette solution est préférable, car il n'est pas bon d'augmenter les seuils établis pour des maternelles qui nécessitent encore un accompagnement aux toilettes, etc...)

Le seul seuil augmenté est celui de Melle SACAZE. Cela a été vu avec elle, cette dernière m'a expliquée que cela ne posait pas de problème (*mail du 14.09.14*).

☞ un soucis de taille est à noter : il nous manque une salle pour pratiquer cette nouvelle activité « jeux de sociétés ». Mme PECORARO propose que l'activité « aide aux devoirs » s'effectue dans une salle de la Mairie, de voir avec Mme CHABBERT si elle accepte de faire les APC dans la salle BCD (libérée par Mme FOURNES et BONNET) afin que cette activité soit réalisée dans la classe de Mme CHABBERT, située au rez de chaussée et ayant les toilettes à proximité.

TIRAGE AU SORT

Dans un souci d'équité, la commission s'est vue obligée de procéder à une répartition des effectifs eu égard aux contraintes quantitatives. Cette opération a été réalisée par tirage au sort par une personne n'ayant aucun lien avec la Mairie ou l'école (Mme MADAULE).

➤ **M. BERTHOUMIEU s'est chargé de concevoir une fiche explicative précisant cette répartition. Ainsi les parents ont su (distribution faite le 12.09.14) si leur(s) enfant(s) a(ont) été tiré(s) au sort, pour quelle activité et si ce n'était pas le cas dans quelle activité il va(vont) être(s) redirigé(s).**

➤ **Une note d'information est affichée à l'école le 15 septembre pour informer les parents de toutes les modifications précitées.**

PIECES ADMINISTRATIVES (TRAVAIL HORS COMMISSION)

Par mail en date du 19 septembre, Mme PECORARO transmet aux bénévoles la convention de bénévolat pour visa et retour en Mairie. Elle leur demande également de transmettre une copie de leur livret de famille et un certificat médical attestant qu'ils sont aptes à travailler auprès d'enfants de 3 ans et plus.

La Vice-président
Cindy PECORARO